

CHARTRE DÉONTOLOGIQUE DE L'ASSOCIATION SENS ECOLOGIE ET SOLIDARITÉ

PRÉAMBULE

L'association Sens Écologie et Solidarité, est un mouvement citoyen initié par des Sénonaises et Sénonais en vue de présenter une liste aux élections municipales de 2020 à Sens. Face aux défis écologiques et à l'urgence sociale, nous avons décidé de prendre nos responsabilités citoyennes, et de ne pas laisser champ libre aux opportunistes politiques, dont les priorités se situent ailleurs que dans la recherche du bien-être de l'habitant et du territoire.

L'association Sens Écologie et Solidarité, est ouverte à toute personne désireuse de nous rejoindre, sans distinction de race, de sexe, de religion, d'orientation sexuelle, de milieu social ou de niveau d'éducation. La démarche d'adhésion à notre association est libre, individuelle et soumise à cotisation. Celle-ci est cependant conditionnée par un engagement à respecter l'ensemble des points de notre charte déontologique, en la signant après lecture.

PARTIE I : CONFIDENTIALITÉ

Sous réserve des cas prévus, les membres de l'association respectent une stricte confidentialité des informations, usages et méthodes internes de travail dont ils ont connaissance dans le cadre des réunions, ateliers thématiques, etc. Ils s'interdisent de diffuser ou faire usage de documents ou informations auxquels ils ont accès, sauf accord préalable de l'association.

PARTIE II : ATTITUDE AU SEIN DE L'ASSOCIATION

Le rapport aux autres membres de l'association doit être courtois et respectueux. La divergence d'opinions n'est pas un problème au sein du groupe, au contraire celle-ci enrichit les débats, quand elle est argumentée dans le calme et le respect. Adoptée ou rejetée par la majorité, chacun s'engage à respecter l'issue du vote exprimé.

PARTIE III : ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE

Chaque membre de l'association s'engage à faire état de son (ses) éventuelle(s) adhésion(s) et/ou soutien, à un parti politique, une association, un autre mouvement citoyen, que ce soit aujourd'hui ou par le passé.

Si l'association Sens Écologie et Solidarité est ouverte à tous, il ne doit en aucun cas devenir un moyen d'accès à un quelconque intérêt individuel, privilège ou faire l'objet d'une tentative de récupération à des fins non avouées. Même si pour cela, l'association fait confiance, et compte sur la sincérité des démarches d'adhésion à son projet citoyen, il se réserve le droit d'en exclure à travers un vote, toute personne n'ayant pas respecté ces principes.

Le __/__/2022

Signature précédée de la mention "lu et approuvé" :